

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

SOLICUISINE DECAPANT FRITEUSE

Version: 15

Date de révision: 15/01/18

RE EC/830/2015 - CLP 1272/2008

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1. 1. Identificateur de produit: SOLICUISINE DECAPANT FRITEUSE
1. 1. 1. Contient: • Hydroxyde de sodium
1. 1. 2. N° CE: Non applicable.
1. 2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: Décapant friteuse poudre
1. 3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité: COPAK
Rue de la Chênaie
F-76800 St Etienne du Rouvray
France
Tél: +33 (0)2 35 66 01 38
Télécopie: +33 (0)2 35 66 16 19
1. 4. Numéro d'appel d'urgence: FR - ORFILA Tél: 01.45.42.59.59
Centre Antipoison de Nancy : 03.83.32.36.36
1. 5. Formule: 190029
1. 6. N° code du produit: S470681

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2. 1. Classification de la substance ou du mélange: * Corr. mét. 1 / SGH05 - H290 *
* Corr. cut. 1A / SGH05 - H314 *

2. 2. Éléments d'étiquetage:



Danger

2. 2. 1. Symbole(s) et mention d'avertissement:

2. 2. 2. Contient:

- Hydroxyde de sodium

2. 2. 3. Mention de danger:

H290 Peut être corrosif pour les métaux.
H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

2. 2. 4. Prévention:

P234 Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.
P260 Ne pas respirer les poussières.
P280 Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.

2. 2. 5. Intervention:

P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

2. 2. 6. Stockage:

2. 2. 7. Elimination:

P501 Éliminer le contenu et son récipient conformément à la réglementation locale nationale.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

SOLICUISINE DECAPANT FRITEUSE

Version: 15

Date de révision: 15/01/18

RE EC/830/2015 - CLP 1272/2008

2. 3. Information(s) complémentaire(s):

2. 4. Autres dangers: La solution dans l'eau est une base forte, qui réagit violemment avec les acides et qui est corrosive.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3. 1. Composant(s) contribuant aux dangers:

- carbonate de sodium
 - N° Id: 011-005-00-2 - N° CE: 207-838-8 - N° CAS: 497-19-8
 - Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119485498-19
 - Conc. (% pds) : 60 < C <= 70
 - SGH (Système Général Harmonisé)
 - * SGH07 - Point d'exclamation - Attention - Irr. oc. 2 - H319
- Hydroxyde de sodium
 - N° CAS: .1310-73-2
 - Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119457892-27
 - Conc. (% pds) : 25 < C <= 30
 - SGH (Système Général Harmonisé)
 - * SGH05 - Corrosion - Attention - Corr. mét. 1 - H290
 - * SGH05 - Corrosion - Danger - Corr. cut. 1A - H314
- Alkyl benzene sulfonate de sodium
 - N° CE: 932-051-8
 - Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119565112-48
 - Conc. (% pds) : 0 < C <= 1
 - SGH (Système Général Harmonisé)
 - * SGH07 - Point d'exclamation - Attention - Irr. cut. 2 - H315 * SGH05 - Corrosion - Danger - Lés. oc. 1 - H318
 - Tox. aq. chron. 3 - H412

Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16.

4. PREMIERS SECOURS

4. 1. Description des premiers secours:

4. 1. 1. Conseils généraux: Les symptômes sont décrits à la rubrique 11.
En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin.
4. 1. 2. Inhalation: Mettre la victime à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle.
En cas de malaise consulter un médecin.
4. 1. 3. Contact avec la peau: Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
Laver immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un médecin.
4. 1. 4. Contact avec les yeux: En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
4. 1. 5. Ingestion: Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés: D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.
4. 2. 1. Inhalation: Irrite l'appareil respiratoire et peut provoquer des maux de gorge et déclencher une toux.
4. 2. 2. Contact avec la peau: Provoque de graves brûlures.
4. 2. 3. Contact avec les yeux: Provoque de graves lésions des yeux
4. 2. 4. Ingestion: Non déterminé.
4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires : Avis aux médecins

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5. 1. Moyens d'extinction: Le produit lui-même ne brûle pas.
5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange: En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

SOLICUISINE DECAPANT FRITEUSE

Version: 15

Date de révision: 15/01/18

RE EC/830/2015 - CLP 1272/2008

5. 3. Conseils aux pompiers: Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection
5. 4. Méthode(s) spéciale(s): Utiliser un jet d'eau pour disperser les vapeurs.
5. 5. Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité: Aucun.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: Evacuer le personnel vers un endroit sûr.
Eviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.
6. 2. Précautions pour la protection de l'environnement: Eviter que le produit ne pénètre dans les égouts.
6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Balayer ou enlever à la pelle sans créer de poussière pour éliminer comme déchet chimique.
6. 4. Référence à d'autres sections: Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.
Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7. 1. Manipulation:
7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: Les manipulations ne s'effectuent que par du personnel qualifié et autorisé.
Eviter le contact avec la peau et les yeux.
Prévoir une aspiration ou/et ventilation adéquate.
En cas de dilution, toujours ajouter le produit à l'eau. Ne jamais ajouter l'eau au produit.
7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique: La dilution avec de l'eau est très exothermique donc à effectuer très lentement.
7. 1. 3. Conseil(s) d'utilisation(s): Garder l'emballage bien fermé quand le produit n'est pas utilisé.
7. 2. Stockage:
7. 2. 1. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités: Conserver toujours le produit dans un emballage de même nature que l'emballage d'origine.
Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.
7. 2. 2. Condition(s) de stockage: Conserver si possible dans un endroit frais, bien aéré et à l'abri de produits incompatibles.
7. 2. 3. Matière(s) incompatible(s) à éloigner: Conserver à l'écart des: acides
7. 2. 4. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur: Les emballages plastiques sont recommandés.
7. 3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s): Utilisation professionnelle

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8. 1. Paramètres de contrôle:
8. 1. 1. Limite(s) d'exposition:

Hydroxyde de sodium VME = 2 mg/m³
Dose dérivée sans effet (DNEL) / Dose dérivée avec effet minimum (DMEL)
Travailleurs, Inhalation, Exposition à long terme, 1 mg/m³, Effets locaux
Consommateurs, Inhalation, Exposition à long terme, 1 mg/m³, Effets locaux

Composant: carbonate de sodium No.-CAS 497-19-8
Dose dérivée sans effet (DNEL) / Dose dérivée avec effet minimum (DMEL)
DNEL
Travailleurs, à long terme, Inhalation: 10 mg/m³
DNEL
Consommateurs, Aiguë – effets locaux, Inhalation: 10 mg/m³

Composant: Alkyl benzene sulfonate de sodium No.-CE 932-051-8
Dose dérivée sans effet (DNEL) / Dose dérivée avec effet minimum (DMEL)
Travailleurs, Exposition cutanée, exposition de longue durée - effets systémiques: 85 mg/kg par poids et jour
Travailleurs, Inhalation, exposition de longue durée - effets systémiques: 6 mg/m³
Consommateurs, Exposition cutanée, exposition de longue durée - effets systémiques: 42,5

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

SOLICUISINE DECAPANT FRITEUSE

Version: 15

Date de révision: 15/01/18

RE EC/830/2015 - CLP 1272/2008

	mg/kg par poids et jour Consommateurs, Inhalation, exposition de longue durée - effets systémiques: 1,5 mg/m ³ Consommateurs, Exposition orale, exposition de longue durée - effets systémiques: 0,425 mg/kg par poids et jour
8. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique:	Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.
8. 2. Contrôles de l'exposition:	
8. 2. 1. Protection des voies respiratoires:	En cas de formation de poussière ou d'aérosol, utiliser un respirateur avec un filtre homologué. Type de Filtre recommandé: P2
8. 2. 2. Protection des mains:	Porter des gants appropriés gants en Néoprène
8. 2. 3. Protection de la peau et du corps:	Porter un vêtement de protection approprié tablier résistant aux produits chimiques
8. 2. 4. Protection des yeux:	Porter un appareil de protection des yeux/du visage
8. 2. 5. Protection individuelle:	Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
8. 3. Mesure(s) d'hygiène:	Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, ne pas boire ni fumer pendant le travail. Ne pas respirer les poussières. Nettoyer les gants à l'eau et au savon avant de les retirer. Utiliser la ventilation adéquate.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

9. 1. 1. Aspect:	poudre
9. 1. 2. Couleur:	blanc
9. 1. 3. Odeur:	caractéristique
9. 1. 4. PH:	en solution à 1% dans l'eau à 20°C: 12,5 +/- 0,5
9. 1. 5. Point / intervalle d'ébullition:	Non déterminé.
9. 1. 6. Point d'éclair:	Non applicable.
9. 1. 7. Limites d'explosivité:	Non applicable.
9. 1. 8. Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
9. 1. 9. Densité relative (eau = 1):	Non applicable
9. 1. 10. Masse volumique apparente:	1,050 +/- 0,1 à 20°C
9. 1. 11. Viscosité:	Non déterminé.
9. 2. Autres informations:	
9. 2. 1. Hydrosolubilité:	complètement soluble
9. 2. 2. Liposolubilité:	Non concerné
9. 2. 3. Solubilité aux solvants:	Non Concerné

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10. 1. Réactivité:	Fortement hygroscopique.
10. 2. Stabilité chimique:	La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7 de la FDS.
10. 3. Possibilité de réactions dangereuses:	Réaction exothermique avec des acides forts. Réagit violemment au contact de l'eau.
10. 4. Conditions à éviter:	Fortement hygroscopique

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

SOLICUISINE DECAPANT FRITEUSE

Version: 15

Date de révision: 15/01/18

RE EC/830/2015 - CLP 1272/2008

10. 5. Matières incompatibles: Ne pas mélanger avec: les acides
10. 6. Produits de décomposition dangereux: Ne pas respirer les fumées. La combustion produit des gaz dangereux.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11. 1. Informations sur les effets toxicologiques: Pas d'information disponible au sujet de la préparation. Informations composants (FDS fournisseurs) entrant dans le mélange
11. 2. Toxicité aiguë:
11. 2. 1. Inhalation: Composant: carbonate de sodium No.-CAS 497-19-8
CL50: 2,3 mg/l (Rat; 2 h) (OCDE ligne directrice 403) L'inhalation peut causer douleurs et toux.

Composant: Hydroxyde de sodium No.-CAS: 1310-73-2
Résultat: Corrosif
11. 2. 2. Contact avec la peau: Composant: carbonate de sodium No.-CAS 497-19-8
DL50: > 2000 Poids corporel mg / kg(Lapin) (méthode US-EPA)
Résultat: Pas d'irritation de la peau (Lapin) (OCDE ligne directrice 404)

Composants: Hydroxyde de sodium No.-CAS: 1310-73-2
Résultat: Corrosif

Composant: Alkyl benzene sulfonate de sodium No.-CE 932-051-8
DL50 rat: > 2.000 mg/kg; OCDE ligne directrice 402
Résultat: lapin: irritant; OCDE ligne directrice 404 Provoque une irritation cutanée.
11. 2. 3. Contact avec les yeux: Composant: carbonate de sodium No.-CAS 497-19-8
Résultat: Irritation sévère des yeux (Lapin) (méthode US-EPA)

Composant: Hydroxyde de sodium No.-CAS: 1310-73-2
Résultat: Corrosif

Composant: Alkyl benzene sulfonate de sodium No.-CE 932-051-8
Résultat: lapin: irritant; OCDE ligne directrice 405 Provoque des lésions oculaires graves.
11. 2. 4. Ingestion: Composant: carbonate de sodium No.-CAS 497-19-8
DL50: 2800 Poids corporel mg / kg(Rat, mâle et femelle)

Composant: Hydroxyde de sodium No.-CAS: 1310-73-2
Résultat: Corrosif

Composant: Alkyl benzene sulfonate de sodium No.-CE 932-051-8
DL50 rat: > 2.000 mg/kg; OCDE ligne directrice 402

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12. 1. Toxicité: Aucun effet toxicologique sur l'environnement n'est connu ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
12. 2. Persistance et dégradabilité: Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respectent les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n°648/2004 relatif aux détergents.
12. 3. Potentiel de bioaccumulation: Non déterminé.
12. 4. Mobilité dans le sol: Non déterminé
12. 5. Résultats des évaluations PBT et vPvB: Non déterminé.
12. 6. Autres effets néfastes: Données non disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13. 1. Méthodes de traitement des déchets: Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux.
13. 2. Emballages contaminés: Les déchets et emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations locales.
13. 3. Disposition(s) nationale(s) et régionale(s): Code de l'environnement art. L.541-11 à 39 et R.541-13 à 41 (élimination des déchets); art. R.541-42 à 48 (circuits de traitement des déchets) arrêté du 29/07/05 (contrôle des circuits d'élimination)

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

SOLICUISINE DECAPANT FRITEUSE

Version: 15

Date de révision: 15/01/18

RE EC/830/2015 - CLP 1272/2008

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14. 1. Information(s) générale(s): Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'ICAO/IATA pour le transport par air.
14. 2. Numéro ONU: 1823
14. 2. 1. Nom d'expédition des Nations unies: HYDROXYDE DE SODIUM SOLIDE - SODIUM HYDROXIDE, SOLID - NATRIUMHYDROXIDE, VAST (caustische soda) - NATRIUMHYDROXID, FEST - HIDROXIDO SODICO SOLIDO
14. 3. Voies terrestres (route, directive 94/55/CE / rail, directive 96/49/CE: ADR/RID):
14. 3. 1. Classe(s) de danger pour le transport: 8
14. 3. 2. Groupe d'emballage: II
14. 3. 3. Code TREM-CARD: 80
14. 3. 4. Etiquettes ADR/RID: 8
14. 3. 5. Code danger: 80
14. 3. 6. Code de classification et dispositions spéciales: C6
14. 3. 7. Instructions d'emballage: P002 IBC08 -/- B4
14. 3. 8. Code de restriction en tunnels: E
14. 4. Voies maritimes (IMDG):
14. 4. 1. Classe: 8
14. 4. 2. Groupe d'emballage: II
14. 4. 3. N° FS: F-A, S-B
14. 4. 4. Etiquette(s) IMDG: 8
14. 4. 5. Instructions d'emballage: P002
14. 5. Voies aériennes (ICAO/IATA):
14. 5. 1. ICAO/IATA classe: 8
14. 5. 2. Groupe d'emballage: II
14. 5. 3. Etiquettes ICAO/IATA: 8
14. 5. 4. Avis ou remarques importantes: Aéronef passager et cargo
14. 6. Dangers pour l'environnement: Non concerné.
14. 7. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Se référer aux rubriques 7 et 8.
14. 8. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC: Non déterminé.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement: Selon la réglementation européenne sur la classification, l'emballage et l'étiquetage des substances dangereuses.
15. 2. Évaluation de la sécurité chimique: Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

16. AUTRES INFORMATIONS

16. 1. Législation(s) suivie(s): Cette fiche de données de sécurité répond au règlement (CE) 1907/2006 - 1272/2008 avec ses modifications et adaptations.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

SOLICUISINE DECAPANT FRITEUSE

Version: 15

Date de révision: 15/01/18

RE EC/830/2015 - CLP 1272/2008

16. 2. Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3:
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 - H315 Provoque une irritation cutanée.
 - H318 Provoque de graves lésions des yeux.
 - H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
 - H290 Peut être corrosif pour les métaux.
 - H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
16. 3. Avis ou remarques importantes:
- Les informations données dans cette fiche de données sécurité sont basées sur l'état des connaissances actuelles en notre possession et notre expérience.
Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour satisfaire les lois et règlements locaux en vigueur.
Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs.
- Composition suivant le règlement détergent CEE 648/2004:
agents de surface anioniques: <5%
16. 4. Restrictions:
- Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s).
L'usage de cette préparation est réservé aux utilisateurs professionnels.
16. 5. Historique:
- 16. 5. 1. Date de la première édition: 17/12/95
 - 16. 5. 2. Date de la révision précédente: 25/07/16
 - 16. 5. 3. Date de révision: 15/01/18
 - 16. 5. 4. Version: 15
 - 16. 5. 1. Révision chapitre(s) n°: 2-6-8-9-11-16